

COMPTE RENDU DES DECISIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

27 septembre 2019

Présents :

Colette FABRON, Anne-Marie FULCONIS, Éric BARALE, Jean-Paul RAPUC, Nathalie JACQUOT, Jean-Marie EMERIC, Christophe BORELLI, Georges BRUN, Jean-Jacques ALBERT, Jean-Louis DONADEY

Représentés :

Jean Charles GUIRAN par Jean-Paul RAPUC, Michel GUILLOT par Colette FABRON, Michèle BORFIGA par Eric BARALE, Isabelle LOMBARD par Jean-Marie EMERIC, Geneviève CERAGIOLI par Georges BRUN.

Après l'appel des Conseillers Municipaux, Madame Le Maire propose une minute de silence suite au décès de M. Jacques CHIRAC.

Mme Anne-Marie FULCONIS a été désignée à l'unanimité secrétaire de séance conformément à l'article L2121.15 du Code général des collectivités territoriales.

Convocation transmise à l'ensemble des élus le 6 septembre 2019 par courrier à leur domicile et par courrier électronique.

Procès-verbal des décisions du conseil municipal du 31 juillet 2019

Pas d'observation, approuvé à l'unanimité

Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L 2122-22 du CGCT

Au début de la séance, Madame le Maire rend compte des décisions qu'elle a prises en vertu de la délégation qui lui a été donnée par délibération du conseil municipal en date du 12 avril 2014.

Arrêté Municipal Individuel 1284 du 06/08/2019 : Avenant 4 au marché de travaux pour la refonte de l'espace aquatique d'Auron lot 1 : Démolition, gros œuvre, terrassement, réseaux, fondation – avec le Groupe ASTIER QUALICO SAS domicilié à 83700 ST RAPHAEL.

Arrêté Municipal Individuel 1285 du 06/08/2019 : Avenant 5 au marché de travaux pour la refonte de l'espace aquatique d'Auron lot 1 : Démolition, gros œuvre, terrassement, réseaux, fondation – avec le Groupe ASTIER QUALICO SAS.

Arrêté Municipal Individuel 1289 du 14/08/2019 : Avenant 1 au marché de travaux pour la restauration de la cabane pastorale de Pal lots 1 à 4 – avec la SARL MALLET.

Arrêté Municipal Individuel 1299 du 05/09/2019 : Avenant 1 au marché de travaux pour la refonte de l'espace aquatique d'Auron lot 3 : Traitement d'air piscine – avec l'entreprise EUROTECHNOLOGIE SAS domiciliée à 34130 MUDAISON.

Arrêté Municipal Individuel 1309 du 17/09/2019 : Avenant 2 au marché de travaux pour la refonte de l'espace aquatique d'Auron lot 2 : Hydraulique, jeux d'eau – avec l'entreprise EUROTECHNOLOGIE SAS domiciliée à 34130 MUDAISON.

Arrêté Municipal Individuel 1310 du 26/09/2019 : Marché de travaux pour la refonte de l'espace aquatique d'Auron lot 9 : Électricité, CFO, CFA – avec ENERGYS SAS domiciliée à 34130 MUDAISON.

524/ Avenant n°2 à la convention de mise à disposition de la salle de réfectoire du collège Jean Franco

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres, l'avenant 2 de mise à disposition de la commune de la salle de réfectoire du collège Jean Franco pour l'année scolaire 2019-2020.

525/Convention d'utilisation réciproque des installations sportives du collège Jean Franco

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres, la convention d'utilisations des installations sportives du collège Jean Franco pour une durée de 5 ans à compter de la rentrée scolaire 2019-2020.

526/ Tarif complémentaire régie de recettes « Centre d'animations et de loisirs les Eterlous »

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres, le tarif complémentaire de la régie de recettes « les Eterlous » : forfait ticket repas à 3.80 € pour les scolaires d'Auron.

527/ Subvention réfection de façades

Conformément à l'option prise dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H), le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de verser à Monsieur Bernard COMBES une subvention de 4983.54 € soit 15 % du montant des travaux estimés à 33 223.60 € TTC, pour les travaux de réfection de façade de sa copropriété au 9 boulevard de Cessole – 06660 St Etienne de Tinée.

528/ Subventions aux associations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, décide d'attribuer les subventions aux associations :

Comité des Fêtes de Roya	800 €
Comité des Fêtes de Douans	1 000 €
Les Chats du Mercantour	500 €
Comité de ski Côte d'Azur	4 000 €
Orchestre de St Georgen	500 €
Ecole de danse des 2 vallées	500 €

529/ Budget Général – Décision modificative n°3

Madame la Maire signale que les crédits inscrits au budget primitif 2019 doivent être rectifiés en section de fonctionnement et en investissement et propose les inscriptions budgétaires suivantes :

Section de Fonctionnement - Dépenses

Chapitre 012 : Charges de Personnel	210 000,00 €
Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre sections	10 700,00 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	9 000,00 €
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	- 229 700,00 €

Section d'Investissement – Dépenses

Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	- 38 917,88 €
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	49 617,88 €

Section d'Investissement – Recettes

Chapitre 040: Opérations d'ordre entre sections	10 700,00 €
---	-------------

Les modifications budgétaires présentées sont approuvées à l'unanimité des membres.

530/ Admission en non-valeur

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'admettre en non-valeur la somme de 3 712.81 € pour les taxes et produits communaux dont le percepteur n'a pu obtenir le recouvrement.

531/ Animations culturelles auron hiver 2019-2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, sollicite les subventions de la Région et du Conseil Départemental à hauteur de 30 % pour l'organisation des animations culturelles de la station d'Auron hiver 2019-2020.

532/ Halte-Garderie les Marmottes – Plan de financement complémentaire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, sollicite un financement du Conseil Régional afin de compléter le financement du projet de création de la Halte-garderie «les Marmottes» à Auron.

533/ Maison de santé pluriprofessionnelle

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, sollicite un financement complémentaire du Conseil Régional et du département pour le projet de création de la maison de santé pluriprofessionnelle du village de Saint Etienne de Tinée.

534/ Mise en conformité du transformateur électrique de la piscine d'Auron

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, sollicite l'aide du Département pour la mise en conformité du transformateur électrique de la piscine d'Auron.

535/ Équipements d'escalade

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, sollicite l'aide de la Région et du Département pour l'équipement en murs d'escalade de la station d'Auron et du plan d'eau du village

536/Division parcellaire AB 167

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, approuve la division parcellaire de la parcelle communale cadastrée AB 167 en 2 lots le lot A d'une superficie de 8009 m² au profit de Nexity et le lot B d'une superficie de 1204 m² restant à la commune.

537/ Servitude de tréfonds parcelle AB 167

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, autorise la convention de passage avec ENEDIS pour création d'une servitude de passage de tréfonds sur la parcelle AB 167.

538/ ONF – Coupes de bois 2020

L'état d'assiette des coupes de bois 2020 avec l'ONF est approuvé à l'unanimité des membres

ETAT CIVIL

Le Maire,

Colette FABRON

